

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2020

Membres en exercice : 13 ; Membres présents : 9 ; Convocation du 7 janvier 2020

L'an deux mille vingt et le 13 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

**Membres présents** : Mesdames CHATELET Karine, SIMONET Chantal, RAVOUX Annick, DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle, CHABANNE Véronique et Messieurs COMBAZ Pierre, MAIRE Guillaume, PERRADIN Laurent, CHATELET Jean-Marc et GAUTHIER Jean-Michel,

**Membres absents** : Monsieur BESSARD Sébastien, Monsieur CANDELORO Frédéric

**Membres excusés** : Madame BESSARD Virginie

**Secrétaire de Séance** : Madame SIMONET Chantal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 décembre 2019.

### **DELIBERATIONS – DECISIONS DIVERSES**

- Elaboration du compte administratif et du compte de gestion 2019 pour un vote des comptes définitifs au prochain conseil
- Subventions demandées, en attente de validation
- Préparation du bureau pour les élections municipales du 15 et 22 mars 2020

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Le Conseil municipal est informé notamment sur les points suivants :

- o Règlement du service public de prévention et de gestion des déchets applicable au 01 janvier 2020, disponible en Mairie pour consultation.
- o Information sur la nouvelle organisation du CLIC de la Dombes, à savoir, le CLIC peut répondre aux demandes des personnes de plus de 60 ans, à leurs familles, aux élus et aux professionnels. Il fournit des informations sur les services d'aide et de soins pour l'accompagnement à domicile, les aides financières, les établissements d'accueil. Il accompagne dans les démarches de demandes d'aides et auprès des professionnels.
- o Prévention et information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone : [ARS-DT01-ENVIRONNEMENT-SANTE@ars.sante.fr](mailto:ARS-DT01-ENVIRONNEMENT-SANTE@ars.sante.fr)
- o Affichage sur le panneau lumineux de la convocation du Conseil Municipal chaque mois
- o Tarif de la redevance incitative 2020, suite à la délibération n°D2019-12-17-228A de la Communauté de Communes de la Dombes est consultable en Mairie
- o Suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales en 2019, pour 80% des foyers, et en 2022 pour les 20 % des foyers les plus aisés.
  - Séance du Conseil : lundi 10 février 2020 à 20 h
  - Réunion Maire et adjoints : lundi 03 février 2020 à 19 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,  
Jean-Michel GAUTHIER

